

# COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE GUY MÔQUET

Du jeudi 14 février 2019

Étaient présents:

M. COQUARD, Directeur

Les enseignants, Mmes BOUCHOT, GUILLOU, BONIN, PROVOST, TOANEN, PARADIS, CAVE, CASTELHANO, DUPONT, PASCUAL, LEONARD, BOURNAS, HERVE et HERCBERG

M CHEVILLON

Mme DELANNET, Maire-Adjointe déléguée à la vie scolaire

Mme CARRIERE, DGAS

M MAGNAT, responsable du service enfance, éducation et jeunesse

Les représentants élus des parents d'élèves, Mmes ABADIE, COEURDEVEY, JEAN, DUCHASSEINT, BENADJEMIA, GARNIER, FROHLIN, WANHAM, GENE et BERTIN

Ms SAMAMA et BOUCHAMA

Selon l'ordre du jour, les points suivants ont été abordés:

## **1-Semaine du son**

« Il pleut des cordes et des notes à Guy Môquet » constitue un temps fort dans l'année scolaire.

Cette semaine plus particulièrement dévolue à la musique permet aux élèves d'être confrontés aux exigences du haut niveau au contact de musiciens professionnels de découvrir le métier de luthier mais aussi d'échanger avec des enfants d'autres écoles et de partager la passion des nombreux intervenants.

Certains élèves ont ainsi pu essayer la flûte traversière et la clarinette, d'autres ont écouté un quintette à vent ou joué des percussions.

Plus de 250 parents (et grands-parents) ont pu assister à un cours et même pour les nouveaux essayer le violon sous l'autorité de leur enfant et échanger avec Aurore dans le cadre d' « OSEZ LE VIOLON »...

Un moment de convivialité toujours très apprécié de tous!

Nous remercions tous les enfants et parents musiciens qui à travers la présentation de leur instrument ( harmonica, guitare, harpe, synthétiseur...) ont su communiquer leur passion aux enfants.

## **2- Stages de réussite (RAN)**

Les enfants de CE1 qui présentent des difficultés en français et/ou en maths se verront proposer des stages de réussite pendant les vacances scolaires d'hiver.

Une équipe d'enseignants volontaires apportera un soutien en français ou en maths aux élèves sélectionnés ce qui devrait leur permettre de poursuivre leur scolarité avec des apprentissages fondamentaux consolidés.

6 élèves de notre école sont inscrits et devraient en bénéficier.

## **3- LSUN**

Le livret scolaire unique numérique ( LSUN ) est un outil numérique national de suivi des acquis de l'élève au cours de chacun des cycles et sur l'ensemble de sa scolarité à l'école élémentaire et au collège.

Paramétré sur deux périodes (de septembre à janvier et de février à juin) il remplace les traditionnels bilans de

compétences.

Ces bilans périodiques devaient être consultables directement via internet grâce aux téléservices disponibles progressivement à partir de décembre 2016. Les élèves et leurs familles devaient pouvoir les consulter, les sauvegarder et les télécharger, en fonction des délais de conservation validés par la CNIL.

Malheureusement, cette application numérique n'étant pas finalisée, les enseignants ont dû remettre cette année encore une version papier aux familles.

#### **4-Carte scolaire**

Les effectifs sont stables. L'école comportera donc l'an prochain, comme cette année, 15 classes dont deux classes de GS.

#### **4-plan numérique**

Notre école bénéficie d'une dotation de 16 tablettes et d'un vidéoprojecteur.

Les enseignants suivront une formation dispensée par les conseillers pédagogiques en plus de la formation prévue le 21 février pour le cycle III.

L'école est maintenant entièrement équipée en WIFI. Question:peut on le désactiver lorsque les tablettes ne sont pas utilisées?

Les enseignants souhaitent un équipement composé d'un tableau blanc et d'un vidéoprojecteur par classe.

#### **5-travaux**

Les travaux d'aménagement de la cour; plantation d'arbres (frênes, chênes et cerisiers du japon), suppression des jardinières et création d'espaces de convivialité seront réalisés pendant les vacances de Février..

#### **6-venue ministérielle**

Monsieur le Ministre de la Culture viendra la semaine prochaine dans notre école et plus précisément dans la classe de Madame Toanen à l'occasion d'un travail mené sur le film "Azur et Asmar"

Nous espérons pouvoir l'accueillir en musique.

Sa présence consacre la valorisation de notre projet culturel et la reconnaissance de tous les enseignants qui contribuent au rayonnement de notre école.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le Directeur M. Coquard